

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2014. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Anis LAADHAR et Mr Fadhel JAOUA.

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2014	2013
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		16 159 936	15 957 224
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(12 827 230)	(12 212 406)
	IV.1	3 332 706	3 744 818
Immobilisations corporelles		185 093 797	184 130 548
- Amortissements des immobilisations corporelles		(168 452 847)	(165 489 892)
- Provisions pour dépréciation des immobilisations		(47 059)	(47 059)
	IV.1	16 593 891	18 593 598
Immobilisations financières		659 379	644 079
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		-	-
	IV.2	659 379	644 079
Total des actifs immobilisés		20 585 977	22 982 495
Autres actifs non courants		48 190	37 218
Total des actifs non courants		20 634 167	23 019 713
Actifs courants			
Stocks		40 659 278	34 975 551
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 145 537)	(1 048 622)
	IV.3	39 513 741	33 926 928
Clients et comptes rattachés		51 238 085	42 016 360
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(23 942 018)	(23 380 601)
	IV.4	27 296 066	18 635 759
Autres actifs courants		10 067 846	8 889 683
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 765 033)	(1 933 445)
	IV.5	8 302 814	6 956 238
Placements et autres actifs financiers	IV.6	186 755	3 363 809
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.7	6 625 964	12 467 002
Total des actifs courants		81 925 340	75 349 737
Total des actifs		102 559 507	98 369 450

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde au 31 Décembre	
		2014	2013
Capitaux propres			
Capital social		12 623 469	12 623 472
Actions propres		(325 724)	(325 774)
Réserves consolidées		(169 045 645)	(149 749 987)
Autres capitaux propres consolidés		10 583 358	10 437 793
Résultat de l'exercice, part du groupe		(3 829 288)	(19 295 658)
Total des capitaux propres	IV.8	(149 993 830)	(146 310 154)
Intérêts minoritaires dans autres capitaux propres		2 073 014	2 761 825
Intérêts minoritaires dans résultat		(404 990)	(769 268)
Total des intérêts minoritaires	IV.9	1 668 023	1 992 557
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	IV.10	62 909 988	33 136 396
Autres passifs non courants	IV.11	844 649	844 649
Provisions pour risques et charges	IV.12	4 157 003	3 542 707
Total des passifs non courants		67 911 640	37 523 753
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	14 136 531	10 892 798
Autres passifs courants	IV.14	43 733 504	45 790 972
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	125 103 639	148 479 524
Total des passifs courants		182 973 674	205 163 294
Total des passifs		250 885 313	242 687 046
Total des capitaux propres et des passifs		102 559 507	98 369 450

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Etat de résultat Consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2014	31/12/2013 (*)
Produits d'exploitation			
Revenus	IV.16	106 049 883	106 626 832
Autres produits d'exploitation		588 087	517 620
Total des produits d'exploitation		106 637 969	107 144 452
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(6 099 661)	1 769 386
Achats de marchandises consommés	IV.17	9 804 595	6 670 439
Achats d'approvisionnements consommés	IV.18	56 179 673	56 995 669
Charges de personnel	IV.19	28 017 783	27 044 874
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.20	2 811 186	14 198 098
Autres charges d'exploitation	IV.21	8 084 780	6 534 809
Total des charges d'exploitation		98 798 356	113 213 276
Résultat d'exploitation		7 839 613	(6 068 823)
Charges financières nettes	IV.22	11 402 143	13 924 984
Produits des placements		18 387	13 984
Autres gains ordinaires		100 670	348 702
Autres pertes ordinaires		321 576	88 121
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(3 765 049)	(19 719 243)
Impôt sur les bénéfices		469 229	345 682
Résultat net des sociétés intégrées		(4 234 278)	(20 064 925)
Part revenant aux intérêts minoritaires		(404 990)	(769 268)
Résultat net revenant à la société mère		(3 829 288)	(19 295 658)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	(2 511 544)
Résultat de l'exercice après modifications comptables revenant à la société mère		(3 829 288)	(21 807 202)

(*) Données retraitées à des fins comparatives : Cf note V. Eléments d'appréciation permettant la comparabilité

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Etat des flux de trésorerie consolidé

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2014	31/12/2013 (*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(4 234 278)	(20 064 925)
Ajustements pour:			
Dotations aux amortissements et aux provisions		6 523 628	13 076 699
Reprises sur amortissements et provisions		(2 090 838)	(381 713)
Différence de change sur liquidités et équivalents de liquidités		(15 279)	(21 354)
Transfert de charges		37 722	(61 200)
Variation de l'écart de conversion		252 237	905 039
Plus values de cession des immobilisations corporelles		(1 323)	(133 384)
Moins values de cession des immobilisations corporelles		-	-
Variations des :			
Stocks		(5 683 727)	3 004 932
Créances		(9 221 725)	3 265 206
Autres actifs courants		(4 240 853)	(843 017)
Placements et autres actifs financiers		3 177 054	-
Fournisseurs et autres dettes		1 597 081	21 097 349
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(13 900 301)	19 843 632
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(825 485)	(982 763)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	133 384
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(56 171)	(8 590)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		54 006	61 086
Décassements provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants		(24 549)	(26 856)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(852 199)	(823 740)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions			290
Encaissements provenant des subventions d'investissement		12 500	12 500
Encaissements provenant des emprunts		55 344 693	41 391 560
Remboursement d'emprunts		(33 785 709)	(57 108 627)
Actions propres		11	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		21 571 495	(15 704 277)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		15 279	21 354
Incidence de la conversion des flux de trésorerie des filiales étrangères		43 984	153 324
Variation de trésorerie		6 878 258	3 490 293
Trésorerie au début de l'exercice		(36 973 633)	(40 463 926)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	IV.23	(30 095 374)	(36 973 633)

(*) Données retraitées à des fins comparatives : Cf note V. Eléments d'appréciation permettant la comparabilité

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

I. PRÉSENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Le groupe « STIP » est composé de quatre sociétés qui sont :

1- La société STIP SA qui est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital qui était de 42 078 240 DT a été réduit, par l'AGE du 30 juin 2008, pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 juin 2014 a réduit le capital de 3 DT pour le porter de 12.623.472 DT à 12.623.469 DT, et ce, moyennant l'annulation d'une action achetée par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal, la fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société SONAP, la STIP est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente. Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10% du capital social.

2- La société SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises et s'élève au 31 décembre 2014, à 595 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulcanisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

3- La société SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée en 1998 avec un capital de 10 000 DT. Au 1^{er} Mars 2013, le capital a été augmenté de 290 000 DT pour s'élever, au 31 décembre 2014, à 300 000 DT divisé en 60.000 parts sociales de 5 dinars chacune.

La société a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

4- La société SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997. Son capital est de 55 943 000 DM.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après vente des pneumatiques.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal marocain.

I.2. PARTICIPATION ET ORGANIGRAMME DU GROUPE

Les participations de la société STIP dans ses filiales se détaillent comme suit :

- La STIP détient 59 491 actions sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, soit un pourcentage de contrôle de 99,99%.
- La SOMACOP détient 59 940 parts des 60 000 parts sociales composant le capital social de la SOMACOP PLUS, soit un pourcentage de contrôle de 99,90%.
- La STIP détient 363 978 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

II. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

II.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables NCT 35 à 39 relatives à la consolidation.

Aux fins d'intégration, la conversion en monnaie de présentation (Dinar Tunisien) des comptes des filiales étrangères, est effectuée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 21 « *Effets des variations des cours en monnaies étrangères* ».

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Le groupe a accusé une perte nette consolidée de 3 829 288 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 149 993 830 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2014, supérieur de 101 048 334 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 148 325 806 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société mère du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de ladite société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Suite à la révolution, la Direction Générale de la société mère a entamé l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays après la révolution et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société mère s'est officiellement arrangée avec sept banques et continue à négocier avec les autres banques, notamment la STB et la BFT, concernées pour le traitement de ses engagements.

Les graves problèmes menaçant la survie de la société mère ont été, d'un autre côté, au centre d'une visite effectuée par le ministre de l'industrie, en juillet 2013, à l'usine de M'saken, au cours de la quelle il a affirmé la nécessité, pour la société, d'élaborer un plan de redressement sincère intégrant à la fois son développement industriel et sa restructuration financière en exprimant, en contrepartie, l'engagement de son département à la soutenir.

Suite à la présentation au ministère de l'industrie d'une étude de restructuration technique des deux unités de production en vue d'optimiser leur rendement et de mettre en place une stratégie commerciale, une réunion de travail a été tenue au siège du dit ministère ayant pour objet le dossier de restructuration de la STIP.

Un cahier des charges a été, par la suite, préparé pour l'étude de la restructuration de la STIP et l'établissement de son business plan et une banque d'affaires a été retenue, en mars 2015, pour la réalisation de cette étude.

Par ailleurs, une visite a été effectuée, en octobre 2014, par la nouvelle direction générale de la société mère au partenaire technique et technologique PIRELLI à Milan en Italie, et ce, dans le but de relancer et de dynamiser la coopération entre la société et ce producteur mondial de pneumatiques. Deux experts de PIRELLI ont effectué, en conséquence, une visite aux deux usines de production de la société et une délégation de la STIP s'est déplacée, à son tour, en Italie pour discuter des modalités d'une éventuelle collaboration dans le cadre, d'une part, d'un accord « off-take » (accord d'écoulement) pour les pneus agraires et Génie civil de l'unité de Menzel Bourguiba, et d'autre part, d'une coopération commerciale entre les deux parties.

En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès des parties concernées (Présidence du Gouvernement et Direction Générale des Douanes) en vue de lutter contre le commerce parallèle des pneumatiques.

Faute de concrétisation de la restructuration financière de la société mère, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation du groupe. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

UNITÉ MONÉTAIRE

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les états financiers individuels des filiales étrangères ont été intégrés en appliquant les procédures de conversion décrites ci-après (Cf. III.3).

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangères réalisées par les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Dinar Tunisien ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IMMOBILISATIONS

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

STOCKS

Les stocks comprennent les matières premières, les matières consommables, les produits en cours, les produits finis et les marchandises.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminés sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stocks de produits finis, il est procédé, pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles), dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, à la constitution d'une provision pour dépréciation égale à la différence.

EMPRUNTS

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. PÉRIMÈTRE, MÉTHODES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

III.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entreprises pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation.

Par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2013, le périmètre de consolidation n'a connu aucune variation et comprend quatre sociétés intégrées globalement au 31 décembre 2014.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Mère			
Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	IG	100,00%	100,00%
Filiales			
SOMACOP	IG	99,99%	99,99%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%
SMTF Amine	IG	65,06%	65,06%

IG: Intégration globale

III.2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

III.3. RÈGLES DE CONSOLIDATION

- *Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation*

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition sont identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrées globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

- *Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée*

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

- *Opérations réciproques*

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- *Actions émises par la STIP détenues par le groupe*

Les actions émises par la STIP et acquises dans l'objectif de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par le groupe sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition ; dans l'hypothèse d'une cession ultérieure de ces titres, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits dans les capitaux propres consolidés.

- *Conversion des états financiers individuels des filiales étrangères*

Le résultat et la situation financière de la SMTP, établie au Maroc, et libellés en Dirham Marocain (Monnaie fonctionnelle) ont été convertis en Dinar Tunisien (Monnaie de présentation) en utilisant les procédures suivantes :

- (a) Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) ont été convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- (b) Les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) ont été convertis au cours de change moyen pour la période ; et
- (c) Tous les écarts de change en résultant ont été portés en capitaux propres sous rubrique distincte intitulée « Ecart de conversion ». Les écarts de change cumulés provenant de la conversion et attribuables aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires et portés en tant que tels dans le bilan consolidé.

Un cours de change moyen pondéré pour la période a été utilisé pour la conversion des flux de trésorerie de la SMTP. En effet, IAS 21 n'autorise pas l'utilisation du cours de change à la date de clôture pour la conversion des flux de trésorerie d'une filiale étrangère.

III.4. DATE DE CLÔTURE

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

IV. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

IV.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élevaient au 31/12/2014 à 19 926 597 DT. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Transferts	Ecart de conversion	Valeur brute au 31/12/2014	Amorts cumulés au 31/12/2013	Dotation 2014	Régularisations	Transferts	Ecart de conversion	Ecriture de consolidation	Amorts cumulés au 31/12/2014	VCN au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles														
-Know How	7 004 062	-	-	-	-	7 004 062	(7 004 062)	-	-	-	-	-	(7 004 062)	0
-Logiciels	803 864	14 426	-	-	1 445	819 736	(743 355)	(40 592)	-	-	(1 359)	-	(785 306)	34 429
-Fonds commercial	8 149 298	-	-	-	186 840	8 336 138	(4 464 989)	(41 735)	-	-	-	(531 137)	(5 037 862)	3 298 276
-Etcours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	15 957 224	14 426	-	-	188 285	16 159 936	(12 212 406)	(82 327)	-	-	(1 359)	(531 137)	(12 827 230)	3 332 706
Immobilisations corporelles														
-Terrains	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	25 002 204	-	-	-	6 851	25 009 055	(16 374 054)	(846 974)	-	-	(2 240)	-	(17 223 268)	7 785 788
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	-	870 029	(585 531)	(14 320)	-	-	-	-	(599 851)	270 178
-Constructions sur sol d'autrui	155 500	-	-	-	-	155 500	(95 121)	(63 861)	-	-	-	-	(158 982)	(3 482)
-Agencement et Aménagt. des constructions	3 732 049	22 470	-	-	-	3 754 519	(2 666 227)	-	-	-	-	-	(2 666 227)	1 088 292
-Matériel & outillages industriels	102 668 303	45 621	(6 986)	182 000	19 304	102 908 243	(98 941 564)	(1 220 975)	6 986	(480)	(13 877)	-	(100 169 911)	2 738 332
-Matériel & outil. industriels réévalués	37 802 723	15 611	-	-	-	37 818 334	(37 625 193)	-	-	-	-	-	(37 625 193)	193 141
-Matériel de transport	2 785 067	50 810	(53 815)	340	1 490	2 783 892	(2 079 290)	(294 190)	44 075	-	(1 433)	-	(2 330 838)	453 054
-Matériel informatique	1 313 485	7 813	(3 241)	30 414	12 389	1 360 860	(1 118 704)	(59 079)	3 241	-	(18 027)	-	(1 192 569)	168 291
-Agencement, Aménagts & Installations	3 253 485	44 707	(4 254)	170 288	102 948	3 567 175	(2 523 339)	(387 510)	4 254	480	(86 195)	-	(2 992 310)	574 865
-Equipement de bureau	4 415 618	1 488	-	9 069	1 867	4 428 043	(3 480 866)	(10 062)	-	-	(2 769)	-	(3 493 698)	934 344
-En cours	763 985	688 516	-	(392 111)	9 659	1 070 048	-	-	-	-	-	-	-	1 070 048
- Avance sur commande (al-steel)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	184 130 548	877 036	(68 296)	-	154 509	185 093 797	(165 489 892)	(2 896 971)	58 556	-	(124 541)	-	(168 452 847)	16 640 949
Total (I+II)	200 087 772	891 462	(68 296)	-	342 794	201 253 732	(177 702 298)	(2 979 297)	58 556	-	(125 900)	(531 137)	(181 280 077)	19 973 655
Prov pour dépréciation immo							(47 059)						(47 059)	
SMTIP (III)														
Total (I+II+III)														19 926 597

IV.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31/12/2014 à 659 379 DT contre 644 079 DT au 31/12/2013. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dépôts et cautionnements	572 262	525 225
Dépôts bancaires	87 118	118 854
Total	659 379	644 079

IV.3. STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 31/12/2014 à 39 513 741 DT contre 33 926 928 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Matières premières	10 392 101	9 644 657
Autres approvisionnements	8 372 166	8 407 611
Marchandises	6 422 659	7 165 308
Produits finis	12 341 958	7 078 851
En-cours de productions de biens	3 130 394	2 679 125
Total brut	40 659 278	34 975 551
- Provision pour dépréciation des stocks	(1 145 537)	(1 048 622)
Valeur nette	39 513 741	33 926 928

IV.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les clients et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2014 à 27 296 066 DT contre 18 635 759 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Clients locaux	1 163 618	2 584 556
Clients étrangers	13 074 933	17 358 822
Clients, effets à recevoir	1 849 474	267 588
Clients douteux	16 702 958	16 726 670
Clients, chèques en caisse	18 447 102	5 078 725
Total brut	51 238 085	42 016 360
-Provisions pour dépréciation des comptes clients	(23 942 018)	(23 380 601)
Valeur nette	27 296 066	18 635 759

IV.5. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2014 à 8 302 814 DT contre 6 956 238 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs débiteurs	1 636 796	1 304 666
Personnel et comptes rattachés débiteurs	174 281	163 209
Etat et comptes rattachés débiteurs	7 375 549	6 885 956
Comptes courants associés débiteurs	76 903	71 857
Autres débiteurs	193 614	152 347
Comptes de régularisation Actif	610 703	311 647
Total brute	10 067 846	8 889 683
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(1 765 033)	(1 933 445)
Valeur nette	8 302 814	6 956 238

IV.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2014 à 186 755 DT contre 3 363 809 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Régies d'avance & accreditifs (supérieurs à 3 mois)	129 677	3 306 731
Blocage Saisie Arrêt	57 078	57 078
Total	186 755	3 363 809

IV.7. LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2014 à 6 625 964 DT contre 12 467 002 DT au 31/12/2013. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Banques	403 763	4 800 934
Caisses	83 072	85 076
Chèques à encaisser	4 996 129	5 323 992
Effets à l'encaissement	-	-
Effets à l'escompte	-	-
Régies d'avance & accreditifs (inférieurs à 3 mois)	741 000	1 855 000
Bons de trésor	402 000	402 000
Total	6 625 964	12 467 002

IV.8. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres consolidés sont passés de (146 310 154) DT au 31/12/2013 à (149 993 830) DT au 31/12/2014. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Capital social	12 623 469	12 623 472
Total 1	12 623 469	12 623 472
Réserve légale	2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050
Résultats reportés	(174 068 608)	(154 772 950)
Total 2	(169 045 645)	(149 749 987)
Réserve spéciale de réévaluation	7 705 346	7 705 346
Subvention d'investissement	61 182	65 444
Autres compléments d'apport	2	-
Ecart de conversion	2 816 828	2 667 003
Total 3	10 583 358	10 437 793
Actions propres	(325 724)	(325 774)
Total 4	(325 724)	(325 774)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(146 164 542)	(127 014 496)
Résultat net des sociétés intégrées	(4 234 278)	(20 064 925)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(404 990)	(769 268)
Total 5	(3 829 288)	(19 295 658)
Total des capitaux propres après affectation du résultat	(149 993 830)	(146 310 154)
Résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère	(3 829 288)	(19 295 658)
Actions ordinaires en circulation	4 207 823	4 207 824
Résultat par action (de base et dilué)	(0,910)	(4,586)

IV.9. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires ont passé de 1 992 557 DT au 31/12/2013 à 1 668 023 DT au 31/12/2014. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Intérêts minoritaires dans le capital et les réserves	560 374	1 329 641
Intérêts minoritaires dans l'écart de conversion	1 512 640	1 432 184
Intérêts minoritaires dans le résultat	(404 990)	(769 268)
Total	1 668 023	1 992 557

IV.10. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31/12/2014 à 62 909 988 DT contre 33 136 396 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Échéances à plus d'un an sur emprunts STIP	62 518 811	32 546 850
Échéances à plus d'un an sur emprunts SMTP	-	-
Échéances à plus d'un an sur crédit-bail SMTP	391 177	576 529
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP	-	12 503
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP+	-	514
Total	62 909 988	33 136 396

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an sur emprunts contractés par la société mère STIP se présentent, par bailleur de fonds, dans la page suivante.

IV.11. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31/12/2014 à 844 649 DT contre 844 649 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Emprunts et dettes assortis C.P Etat (*)	844 649	844 649
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total	844 649	844 649

(*) Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien à la STIP depuis les premières années d'activité et qui provient d'un don Italien.

IV.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2014 à 4 157 003 DT contre 3 542 707 DT au 31/12/2013. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Provisions pour risques douaniers	205 474	182 391
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 811 314	2 568 412
Autres provisions pour risques et charges	1 140 215	791 905
Total	4 157 003	3 542 707

BAILLEURS DE FONDS			Durée	Franchise	Solde au 31/12/2014	Total
			à + d'un an		échus impayés	
CREDITS NON RENEGOCIES						
STB Crédit : 2 063 027,120	15 ans	3 ans	257 878	171 919	1 633 230	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477	15 ans	3 ans	345 942	197 681	1 828 549	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778	15 ans	3 ans	419 863	279 909	2 659 135	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	200 982	100 491	904 421	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236	15 ans	2 ans	365 007	182 504	1 779 410	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764	15 ans	2 ans	404 224	202 112	1 970 590	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000,000	7 ans	-	-	-	3 928 571	3 928 571
BFT Crédit : 3 000 000,000	7 ans	2 ans	-	-	3 000 000	3 000 000
BH Crédit : 247 000,000	10 ans	-	-	22 664	10 992	33 656
AIL Crédits leasing	3 ans	-	8 992	70 628	-	79 620
CNSS Crédit : 71 096,556	60 mois	3 ans	71 096	-	-	71 096
CREDITS RENEGOCIES						
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche à remboursement fractionné)	5 ans	-	801 838	490 878	-	1 292 716
ATTIJARI 2 912 687 (Tranche à remboursement in fine)	In fine	-	-	2 912 687	-	2 912 687
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche soumise à abandon conditionné)	-	-	3 765 624	-	-	3 765 624
Amen Bank 7 035 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	3 ans	5 959 059	993 176	-	6 952 235
Amen Bank 4 700 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	-	-	-	-
Amen Bank 4 180 787 (Tranche soumise à abandon conditionné)	-	-	4 180 787	-	-	4 180 787
BTK 6 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	4 ans	6 mois	-	1 571 433	142 857	1 714 290
BTK 892 393,392 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	4 ans	6 mois	-	233 736	-	233 736
BTK 3 000 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)	-	-	-	3 000 000	-	3 000 000
UIB 2 120 000 (Tranche à remboursement fractionné)	2 ans	-	-	-	-	-
UIB 3 180 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	2 031 667	1 060 000	-	3 091 667
UIB 2 289 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)	-	-	2 289 000	-	-	2 289 000
BNA 13 806 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	-	12 272 004	1 533 996	-	13 806 000
BNA 16 923 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	1 an	16 923 000	-	-	16 923 000
BNA 5 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans	-	4 259 260	740 740	-	5 000 000
BNA 5 929 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans	1 an	5 082 000	847 000	-	5 929 000
BIAT 3 186 000 (Tranche à remboursement fractionné)	3 ans	-	2 230 588	929 412	-	3 160 000
BIAT 650 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)	-	-	650 000	-	-	650 000
Total			62 518 811	15 540 966	17 857 754	95 917 531

IV.13. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2014 à 14 136 531 DT contre 10 892 798 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs d'exploitation		
Fournisseurs locaux	3 631 737	2 737 289
Fournisseurs étrangers	3 077 153	2 403 445
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	791	791
Fournisseurs, factures non parvenues	4 860 315	4 655 348
Fournisseurs locaux, effets à payer	2 164 245	705 602
Total des fournisseurs d'exploitation	13 734 240	10 502 475
Fournisseurs d'immobilisations		
Fournisseurs d'immobilisations locaux	118 994	118 994
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	25 555	25 555
Fournisseurs d'immobilisations locaux, retenues de garantie	257 742	245 775
Total des fournisseurs d'immobilisations	402 291	390 324
Total	14 136 531	10 892 798

IV.14. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2014 à 43 733 504 DT contre 45 790 972 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Clients créditeurs	2 911 538	5 006 952
Personnel et comptes rattachés créditeurs	9 798 052	9 364 402
Etat et comptes rattachés créditeurs	24 237 678	25 717 034
Comptes courants associés créditeurs	1 409 323	1 348 039
Autres créditeurs	737 423	274 251
Comptes de régularisation passifs	4 613 771	4 069 296
Provisions courantes pour risques et charges	25 718	10 998
Total	43 733 504	45 790 972

IV.15. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2014 à 125 103 639 DT contre 148 479 524 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Échéances à moins d'un an sur emprunts	15 707 832	6 482 436
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail SMTP	200 238	325 556
Echéances impayées sur emprunts	17 703 906	33 061 909
Emprunts courants	27 123 996	28 882 754
Intérêts courus	27 646 329	30 286 235
Banques débitrices	36 721 339	49 440 635
Total	125 103 639	148 479 524

Les échéances à moins d'un an (pour 15 540 966 DT) ainsi que les échéances impayées (pour 17 857 754 DT) sur les emprunts contractés par la société mère sont détaillées, par bailleur de fonds, dans le tableau des emprunts annexé à la note IV.10.

IV.16. REVENUS

Les revenus réalisés au cours de 2014 s'élèvent à 106 049 883 DT contre 106 626 832 DT réalisés au cours de 2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Ventes locales		
Ventes locales de produits finis	52 933 518	48 990 026
Ventes locales de marchandises	17 059 463	13 760 630
Ventes locales de produits intermédiaires	403 196	352 042
Ristournes sur ventes locales	(6 322 281)	(3 977 360)
Total des ventes locales	64 073 896	59 125 339
Ventes à l'export		
Exportation de produits finis et de marchandises	40 955 453	46 410 176
Exportation de services	1 198 504	1 168 459
Ristournes sur ventes à l'export	(177 971)	(77 143)
Total des ventes à l'export	41 975 986	47 501 493
Total	106 049 883	106 626 832

IV.17. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMÉS

Les achats de marchandises consommés totalisent 9 804 595 DT au titre de l'exercice 2014 contre 6 670 439 DT au titre de l'exercice 2013. Les achats de marchandises consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Achats de marchandises	8 966 602	5 112 293
Variation de stocks de marchandises	837 992	1 558 146
Total	9 804 595	6 670 439

IV.18. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent 56 179 673 DT au titre de l'exercice 2014 contre 56 995 669 DT en 2013. Ces achats consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Achats de matières premières et autres appro	52 329 813	50 079 106
Variation de stocks de matières premières	(1 898 448)	1 870 014
Sous total	50 431 365	51 949 120
Achats de fournitures et de matières consommables	5 748 308	5 046 550
Total général	56 179 673	56 995 669

IV.19. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel encourus en 2014 s'élèvent à 28 017 783 DT contre 27 044 874 DT en 2013. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Salaires et primes	22 092 279	21 434 277
Charges sociales	5 018 499	4 813 942
Autres charges sociales	472 917	506 805
Cotisations au fonds social	191 185	232 982
Indemnité de départ à la retraite	242 902	56 868
Total	28 017 783	27 044 874

IV.20. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au titre de l'exercice 2014 à 2 811 186 DT contre 14 198 098 DT au titre de l'exercice 2013. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Dotation aux résorptions des charges à répartir	14 778	11 638
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 480 028	9 913 286
Dotation aux provisions pour risques & charges	545 347	2 478 265
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	129 288	229 112
Dotation aux provisions pour dépréciation des clients	627 493	2 699 615
Dotation aux provisions pour dépréciation des AAC	135 744	332 162
Reprise sur provisions pour risques & charges	(1 930 027)	(1 114 171)
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	-	(265 341)
Reprise sur provision pour dépréciation des clients	(191 463)	(86 468)
Total	2 811 186	14 198 098

IV.21. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation supportées en 2014 s'élèvent à 8 084 780 DT contre 6 534 809 DT en 2013. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Locations	954 333	901 886
Entretiens et réparations	471 961	249 338
Primes d'assurance	1 707 554	1 627 360
Etudes, recherches et divers services extérieurs	30 020	27 870
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	733 620	676 704
Formation professionnelle	163 285	138 336
Publicités, publications et relations publiques	113 690	122 075
Transport	305 654	461 365
Voyages et déplacements	96 514	117 147
Missions et réceptions	125 834	85 162
Frais postaux et de télécommunication	208 270	250 020
Services bancaires et assimilés	1 118 692	1 139 780
Impôts et taxes	1 884 932	550 661
Autres charges diverses ordinaires	170 420	187 105
Total	8 084 780	6 534 809

IV.22. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Les charges financières nettes supportées en 2014 s'élèvent à 11 402 143 DT contre 13 924 984 DT en 2013. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Intérêts sur emprunts non courants	2 894 751	1 440 677
Intérêts de retard de paiement	1 931 283	5 170 448
Intérêts des comptes courants bancaires	3 952 755	3 711 322
Intérêts sur crédits d'exploitation (Achats de MP)	821 402	1 163 596
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	366 394	465 239
Intérêts sur financement des exportations	625 904	848 221
Intérêts sur crédits de financement des stocks	46 913	49 600
Autres intérêts et pénalités	1 140 879	902 538
Intérêts créditeurs des comptes courants	(11 976)	82 542
Escomptes accordés	-	14 942
Intérêts sur obligations cautionnées	39 085	33 262
Pertes et gains de change non réalisés	98 148	(13 047)
Pertes et gains de change réalisés	(187 416)	14 398
Autres charges et produits financiers	(315 980)	41 246
Total	11 402 143	13 924 984

IV.23. TRÉSORERIES DE DÉBUT ET DE FIN DE PÉRIODE

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2014 présente un solde créditeur de 30 095 374 Dinars contre un solde de même nature de 36 973 633 Dinars à la date de clôture de l'exercice 2013. Le détail de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Liquidités en banques	403 763	4 800 934
Espèces en caisses	83 072	85 073
Chèques à encaisser	4 996 129	5 323 992
Régies d'avances et accreditifs (inférieurs à 3 mois)	741 000	1 855 000
Bons de trésor	402 000	402 000
Découverts bancaires	(36 721 339)	(49 440 635)
Total	(30 095 374)	(36 973 633)

V. ELÉMENTS D'APPRECIATION PERMETTANT LA COMPARABILITÉ

1- Etat de résultat :

L'état de résultat consolidé publié au titre de la période de douze mois close le 31 décembre 2013 a tenu compte d'un classement de dotations aux provisions pour risques et charges supportées par la filiale SMTP pour la somme de 1 680 563 DT parmi les « Autres pertes ordinaires » et non pas parmi les « Dotations aux amortissements et aux provisions ».

Le rattrapage de cette erreur de présentation, en 2014, a donné lieu, à des fins comparatives, au retraitement, en pro-forma, des données publiées au titre de ladite période.

En dinars, pour la période close	Au 31/12/2013 publié (1)	Reclassements (2)	Au 31/12/2013 retraité (1)+(2)
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	12 517 535	1 680 563	14 198 098
Total des charges d'exploitation	111 532 713	1 680 563	113 213 276
Résultat d'exploitation	(4 388 261)	(1 680 563)	(6 068 823)
Autres pertes ordinaires	1 768 684	(1 680 563)	88 121
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(19 719 243)		(19 719 243)

2- Etat de flux de trésorerie :

Antérieurement au 31 décembre 2013, les chèques reçus des clients de la STIP à la date de reporting et non encore remis à l'encaissement, au plus-tard, un mois après cette date figuraient parmi les composantes de la rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » au même titre que les autres chèques à encaisser.

Un changement de méthodes de présentation, est intervenu, lors de l'élaboration des états financiers annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, et a consisté à présenter lesdits chèques parmi les composantes de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Les états financiers au 31 décembre 2013, ont été retraités, en pro-forma, à des fins comparatives.

Toutefois, l'état des flux de trésorerie publié au titre de la période de douze mois close le 31 décembre 2013 n'a pas considéré, par omission, le changement de présentation des chèques à encaisser au titre de l'exercice 2012.

Le rattrapage de cette omission, en 2014, a donné lieu, à des fins comparatives, au retraitement, en pro-forma, des données publiées au titre de ladite période.

En dinars, pour la période close	Au 31/12/2013 publié (1)	Reclassements (2)	Au 31/12/2013 retraité (1)+(2)
Résultat net	(20 064 925)	-	(20 064 925)
Ajustements pour:			
- <i>Variation des créances</i>	(3 082 608)	6 347 814	3 265 206
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	13 495 818	6 347 814	19 843 632
Variation de trésorerie	(2 857 521)	6 347 814	3 490 293
Trésorerie au début de l'exercice	(34 116 112)	(6 347 814)	(40 463 926)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(36 973 633)	-	(36 973 633)

VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements financiers (STIP)

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
a) Garanties réelles					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)		ATB, UBCI		Attijari B	
• Nantissements					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les matériels et outillages)		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB		BTK, STB et Attijari B	
b) Effets escomptés et non échus	2 934 610	BH			
TOTAL	2 934 610				
2 - Engagements reçus					
a) Garanties personnelles					
• Cautions personnelles des propriétaires	14 100 000				
Caution solidaire	1 000 000	SPG			(155)
Caution solidaire	1 500 000	SPG			(155)
Caution solidaire	3 000 000	SPG			(155)
Caution solidaire	2 000 000	STPCI			(127 323)
Caution solidaire	1 200 000	SOCOP			(2 110 227)
Caution solidaire	400 000	Gros Pneus			

Caution solidaire	1 000 000	CSPD			
Caution solidaire	1 000 000	SNP			(6 151 264)
Caution solidaire	1 000 000	Béchir Louati			
Caution solidaire	1 500 000	JOMAA			(41 381)
Caution solidaire	500 000	TUNICOM			
• Cautions personnelles bancaires	300 000				
Caution solidaire BH	300 000	TUNICOM			
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	3 350 000				
Hypothèque sur titre foncier n° 34391	500 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282	300 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE			
Hypothèque 1 ^{er} rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM			(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP			(6 151 264)
• Nantissements	700 000				
Contrat de nantissement d'un fonds de commerce	300 000	SPE			
Contrat de nantissement d'un fonds de commerce	400 000	STPCM			(1 886 092)
TOTAL	18 150 000				
3 - Engagements réciproques					
• Cautions bancaires au profit de la douane	11 003 558	BH, BNA, ATB, BT, UIB, BFT, BIAT		STB	
• Cautions bancaires sur marchés TRANSTU	133 729	BH			
• Caution bancaire CNSS	90 000	BH			
• Lettres de crédit	5 912 396	BH			
TOTAL	17 139 683				

2- Engagements financiers (SMTP)

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
Engagements donnés					
a) Garanties personnelles					
• Avals et cautions	80 325				
b) Garanties réelles					
• Nantissements	6 495 300				
Contrat de nantissement d'un fonds de commerce	3 814 700	BMCE			
Contrat de nantissement d'un fonds de commerce	2 680 600	SGMB			
TOTAL	6 575 625				

3- Dettes garanties par des sûretés (STIP)

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunts d'investissement	95 837 911
STB	17 832 418
BFT	3 000 000
BH	33 656
Attijari BANK	7 971 027
AMEN BANK	11 133 022
BTK	4 948 026
UIB	5 380 667
BNA	41 658 000
BIAT	3 810 000
CNSS	71 096

VII. EVENTUALITÉS

1- La confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux confirmés, à la même date, par la STB dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques mais n'ayant pas fait l'objet d'une actualisation, a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de cette banque au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 230.000 DT et -903.000 DT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2014, n'ont pu être mis à jour en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers cette banque.

2- L'acte de consolidation et de restructuration de dette conclu en novembre 2014 avec la BIAT, ayant permis à la STIP de ne plus prendre en charge les intérêts de retard abandonnés par la banque s'élevant à la date de mise en place à la somme de 2.311.686 DT, prévoit une clause résolutoire stipulant qu'à défaut de paiement, à bonne date, des échéances de consolidation, la totalité de la dette initiale majorée des intérêts, frais et commissions deviendra exigible de plein droit et le contrat de consolidation devient caduc et dépourvu d'effet juridique.

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport des commissaires aux comptes sur l'audit des États financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de pneumatiques,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci joints de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** et de ses filiales comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2014 ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés :

2- La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans le groupe relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers consolidés.

Fondement de l'opinion avec réserves :

6- Les travaux d'audit de la filiale SMTP Amine ont été limités par la non justification des comptes de « TVA facturée » présentant, à la date de clôture de l'exercice 2014, un solde de 3 216 336 DT (soit la contrevaletur de 15 198 139 MAD).

Opinion avec réserves :

7- A notre avis, sous réserve de l'incidence des ajustements qui auraient pu, le cas échéant, se révéler nécessaires si les comptes de « TVA facturée » de la filiale SMTP Amine étaient analysés et justifiés, les états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphes d'observation :

8- Nous attirons votre attention sur les notes suivantes aux états financiers qui décrivent certaines situations. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

8.1. La note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son activité.

Cette note indique que le groupe a accusé une perte nette consolidée de 3 829 288 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 149 993 830 DT. Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2014, supérieur de 101 048 334 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 148 325 806 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société mère du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de ladite société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Suite à la révolution, la Direction Générale de la STIP a entamé l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec sept banques et continue à négocier avec les autres banques, notamment la STB et la BFT, concernées pour le traitement de ses engagements.

Un cahier des charges a été, par la suite, préparé pour l'étude de la restructuration de la STIP et l'établissement de son business plan et une banque d'affaires a été retenue, en mars 2015, pour la réalisation de cette étude.

Faute de concrétisation de la restructuration financière de la société mère, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation du groupe. L'application des principes

comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

8-2- La note VII.1 aux états financiers qui indique que la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux arrêtés, à la même date, par la STB dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques mais n'ayant pas fait l'objet d'actualisation a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de cette banque au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 198 000 DT et -903 000 DT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2014, n'ont pu être actualisés en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers ces banques.

Fait à Tunis, le 25 juin 2015

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR**

**Financial Auditing & Consulting
Fadhel JAOUA**